

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du Jeudi 24 Février 2022

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 Février 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 24 Février 2022 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Delphine GUENIN, Pascal LANQUETIN, Mathieu MICHAUD, Pierre NICOD, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Agnès VANHUYSE, Catherine VUILLAUME.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Benoît MASSART, pouvoir à Arnaud SAILLARD
Bernard VIONNET, pouvoir à Bernard BESCHET

Delphine GUENIN est nommée secrétaire de séance

I) Approbation du procès-verbal du 20 Janvier 2022 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II) Comptes rendus des commissions communales :

Commission bois :

La commission s'est réunie, en présence des représentants de l'ONF, afin de faire le point sur le programme des travaux. Nous restons en attente de l'envoi des devis par l'ONF.

Le PGI arrivant à échéance, il convient de rencontrer l'ONF lors d'un prochain conseil municipal pour faire le point.

Campagne Chablis : une augmentation de prix a eu lieu, d'environ 15€ le m3.

L'éboutage est passé à 25 au lieu de 30 centimètres.

Le prix de base des contrats de bucheronnage a été réactualisé au 01/01/22, passant de 15.75€ à 16.28€, soit une hausse de 3.3%.

Commission bâtiment :

Atelier rue du Plane : dans le cadre du projet de location de box, un devis du SIEL pour l'installation d'un compteur a été reçu. Celui-ci est accepté sous réserve de précisions. Dans le même cadre, le raccordement à l'assainissement doit être prévu avec la CFD. Des devis seront établis pour l'électricité par la société ECLA et pour la plomberie par la société DICHAMP.

Commission voirie :

Un devis a été demandé à la société SIGNAUX GIROD pour les lames des échelles de signalisation. Une proposition de mise à jour des échelles sera alors effectuée, et dans cette attente, les réponses aux demandes reçues pour de la publicité libre ont été suspendues.

Commission école :

Le Maire et les Adjoints ont reçu à deux reprises une délégation de parents d'élèves pour faire le point sur les différents travaux à réaliser.

Une partie a été effectuée par Nicolas Vanhuyse cette semaine.

L'association des parents d'élèves a également proposé de réaliser certains travaux, notamment le lessivage des murs. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette proposition, et propose de réaliser ceux-ci dans le cadre des emplois d'été proposés chaque année par la commune.

Concernant la remise en place des barrières de la cour, la commune reste en attente de devis.

Concernant l'abri, le conseil propose de choisir un emplacement différent de celui initialement proposé.

Concernant l'armoire PPMS, le conseil donne son accord au modèle proposé par Pierre Nicod.

Suite à la prévision d'accroissement des effectifs à l'école et la potentielle ouverture de classe à la rentrée prochaine, une éventuelle mise en place d'un ALGECO est anticipée. Une rencontre avec la commune de Bonnevaux est à prévoir. Des devis pour une surface de 54m², à l'achat ou en location ont été demandés.

Audrey Bailly Bechet fait part d'une demande d'installation de panneaux, qui seraient réalisés par les enfants, sous la supervision d'un artiste de Saint Claude, sous forme de mosaïque, et portant la mention Liberté Egalité Fraternité. Le support sera fixé dans la cour de l'école et démontable. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

Commission Communication :

Catherine Vuillaume informe le conseil qu'elle récupérera les bulletins municipaux vendredi 25/02 pour organiser leur distribution la semaine prochaine.

L'animation organisée par Emma Chamoret le mercredi 23/02 a rencontré un fort succès et affiché un effectif complet.

III) Atelier communal :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par M Millereau concernant la location d'un box dans l'atelier communal rue du Plane.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette demande, et le cas échéant, de définir le loyer qui sera proposé.

Après débat, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de proposer un local d'environ 130m² à la location, et procède au vote concernant le montant du loyer, à mettre en place sous forme de bail précaire :

Par 10 voix pour 480€ et 4 voix pour 500€, le montant du loyer proposé sera de 480€.

IV) Questions diverses :

M le Maire et M Jacques Tissot rendent compte de la visite sur la commune de M le Sous-Préfet, qui a inclus notamment un suivi de la filière bois dans son ensemble sur le village. Les différentes parties ont fait part de leur satisfaction.

M le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir l'organisation des prochaines élections, les 10 et 24 avril.

M le Maire donne compte rendu de la 3^e réunion de sectorisation ayant eu lieu le 10/02/2022. La tendance de celle-ci tend à prévoir qu'à compter de la rentrée de septembre 2023, les collégiens de la commune seront orientés sur le collège de Frasne. La prochaine réunion est prévue au mois de Mars.

M le Maire informe le conseil municipal de la mise en place d'un réseau « points-nœuds » par le département du Doubs. Il s'agit de l'installation d'une signalisation pour les cyclistes. Deux communautés de communes ont été choisies pour une première étape et la CFD en fait partie. Les panneaux seront mis en place par le Département, la commune ayant à sa charge l'entretien de leurs alentours et la remontée d'information concernant leur éventuelle dégradation.

M le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier reçu pour l'acquisition d'un caveau au cimetière.

Date du prochain conseil municipal : Le 17 Mars 2022

Fin de la séance : 23h20

Le Maire, Bernard Beschet

